



EXTRAIT
du registre des arrêtés du Président du Syndicat Mixte de Besançon
et de sa Région pour le Traitement des déchets

N° 2026-07

Objet :
Délégations de fonctions et
de signature à
M. Christophe GARNIER
6^e Vice-Président

Le Président du Syndicat Mixte de Besançon et de sa Région pour le Traitement des déchets,

Vu l'article L.5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les délibérations du Comité Syndical du SYBERT en date du 19 mai 2026 constatant l'élection de Monsieur Jean-Marc BOUSSET en qualité de Président du SYBERT et de Monsieur Christophe GARNIER en qualité de 6^e Vice-Président du SYBERT,

Considérant que le Président peut donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de fonctions aux Vice-Présidents,

ARRETE

Article 1^{er} :

Délégation de fonctions est donnée à Monsieur Christophe GARNIER, 6^e Vice-Président, pour intervenir, sous la surveillance et la responsabilité du Président, dans le domaine suivant :

Incinération et valorisation énergétique.

Ainsi, dans ce domaine, Monsieur Christophe GARNIER est habilité, à signer tous les actes suivants, pris au nom de l'ordonnateur :

- les convocations à des réunions techniques, de suivi et de travail en matière de tri, dont la Commission n°3 « Installations industrielles : Valorisation énergétique / Tri / ITM » et ses comptes-rendus, en collaboration avec les autres Vice-Présidents concernés.
- tout courrier – hors marchés publics - relatif à la compétence Incinération et valorisation énergétique et nécessaire à l'exploitation du centre de tri et de l'installation tri massification, vers les entreprises et les autres organismes publics (collectivités, Etat, services déconcentrés,...)

Article 2 :

Le Directeur du SYBERT est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- affiché au siège du SYBERT,
- publié au recueil des actes administratifs et au registre des arrêtés,
- notifié à l'intéressé,
- adressé à Monsieur le Chef du service comptable de la Trésorerie du Grand Besançon.

Fait à Besançon, le 04 JUIN 2026

Le 6^e Vice-Président,

Christophe GARNIER

Le Président du SYBERT

Jean-Marc BOUSSET



Affiché le : 04 JUIN 2026